



NON à la privatisation de l'entretien des collèges de l'Oise !

Jusqu'en 2007, les personnels TOS (Techniciens et Ouvriers de Services) étaient les agents de l'Etat affectés à l'entretien des collèges.

En 2007, les personnels TOS ont été transférés aux collectivités territoriales, conseil général pour les agents des collèges, conseil régional pour ceux des lycées. Anciens fonctionnaires d'Etat, ils sont devenus fonctionnaires territoriaux, perdant au passage leur droit à mutation.

Sous le prétexte de « décentralisation », ce transfert des personnels TOS permettait une attaque essentielle contre leurs statuts.

Aujourd'hui, le conseil départemental tente de franchir une étape supplémentaire. Au Comité Technique du 28 juin, le département met à l'ordre du jour la privatisation d'une partie de l'entretien des collèges.

A l'heure où les plus grandes attaques contre les statuts de toute la Fonction Publique se préparent, les agents d'entretien des collèges de l'Oise doivent conserver leurs statuts !

Non à la privatisation !

Ce sont nos collèges, nous travaillons à leurs côtés dans les mêmes établissements, leurs revendications sont les nôtres.

Nous appelons les personnels à les soutenir sous toutes les formes qu'ils jugeront utiles et à se rassembler avec eux pour exiger le maintien de leur statut.